

## DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Cette subvention a pour vocation de subvenir en partie aux frais inhérents à la bonne marche de votre association (assurances, frais fédéraux et de licences, déplacements, stages, papeterie, travaux, achats divers etc...), le dossier est à déposer avant le 15 février.

Nom de l'association :

Loisirs

Si non, Fédération de tutelle :

Nombre de licenciés : ..... Nombre de bénévoles  
encadrants : .....

Niveau maximal obtenu

Départemental    Régional 1    Grand Est    National

Pièces à fournir au dossier :

Compte rendu de votre dernière A.G signé par le président et le secrétaire.

Bilan financier détaillé présenté lors de votre dernière A.G en faisant apparaître les frais de fonctionnement, signé par le président et le trésorier.

Etats de votre compte bancaire et/ou d'épargne à la date de la dernière A.G, signé par le président et le trésorier.

Un R.I.B

□ Copie de l'assurance R.C de votre association pour l'année en cours.

La communication des factures pourra vous être demandée lors de l'étude de votre dossier.

Signature du Président